

Procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2026

Membres en exercice : 13 Membres présents : 12 Voix délibérantes : 13	L'an 2026, le vingt mars le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Dier-D'Auvergne, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur Laurent BOITHIAS, Maire. Date de convocation : 16 mars 2026	Année : 2026 Séance : 004
--	---	--

Présents : Messieurs BOITHIAS, BOURRELLY, FEYFEUX, FEYFEUX--MAVEL, MOINE, RUEL et Mesdames ANGÉLY, BAUVY, BERGOUGNOUX, DARTAYRE, DIJOUX-CHANSÉAUME, FAURE

Absents : Monsieur François BÉRODY (*Procuration à M. RUEL*)

Secrétaire de séance : Madame Françoise ANGÉLY

1 - Installation du Conseil Municipal et élection d'un Maire et de trois Adjoints (délibérations n° 1, 2 et 3)

Messieurs François BÉRODY, Laurent BOITHIAS, Jérôme BOURRELLY, Noël FEYFEUX, Alexy FEYFEUX—MAVEL, Pierre MOINE, Pierre-Michel RUEL et Mesdames Françoise ANGÉLY, Sylvie BAUVY, Sylvie BERGOUGNOUX, Florine DARTAYRE, Graziella DIJOUX-CHANSÉAUME, Nathalie FAURE ont été installés dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Monsieur Laurent BOITHIAS a été élu, à l'unanimité, Maire de la Commune de Saint-Dier-D'Auvergne. (délibération n° 1).

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 10 mars 2026 est adopté.

Le conseil municipal fixe, à l'unanimité, à trois le nombre d'adjoints de la municipalité. (délibération n° 2).

Madame Sylvie BAUVY, Monsieur Noël FEYFEUX, Madame Françoise ANGÉLY ont été respectivement élus à l'unanimité, premier, deuxième et troisième adjoints. (délibération n° 3).

Monsieur Laurent BOITHIAS (en qualité de titulaire) et Madame Sylvie BAUVY (en qualité de suppléante) représenteront la commune au sein de la Communauté de Communes « Billom Communauté ».

Monsieur le Maire a également donné lecture de la charte de l' élu local à tous les conseillers municipaux.

La séance est levée à 21h10.

Le Maire
Laurent BOITHIAS



Le secrétaire de séance
Françoise ANGÉLY

